# Les clés pour être écolier

Les règles de vie sont mises en place avec les élèves lors de séances de langage oral durant les premiers jours de classe. Il est expliqué aux enfants que pour être « élève », « écolier » il y a certaines règles à respecter qui diffère des règles qui existent dans d’autres lieux. Il y a également des lois qui sont les mêmes partout et qu’il faudra appliquer à l’école.

Pour chaque domaine, la classe réfléchit aux actions qui sont correctes et celles qui sont nuisibles. Une affiche de référence par domaine est crée, qui montre le classement des actions et où sont notées les sanctions ou punitions prévues en cas de comportements inappropriés.

Le tableau pour être écolier « des clés » est présenté aux élèves. Pour faciliter le repérage par les non-lecteurs, les items sont illustrés par des pictogrammes colorés et les clés associées à ces items codées par des couleurs. Les clés ouvrent la porte de la classe, elles permettent à l’enfant de devenir écolier, d’apprendre et d’avoir la confiance de l’enseignant.

## La boîte des remarques

Une boîte est mise à disposition des élèves dans la classe avec une réserve de papiers. Chaque élève ou adulte de la classe peut déposer ses remarques positives ou négatives dans la boîte à tout moment, *tant qu’il n’interrompt pas son travail ou celui des autres.* On appliquera le tampon de la date sur le message pour savoir de quel jour il date (et pour pouvoir y revenir si nécessaire).

Les élèves qui ne peuvent pas écrire demandent à un adulte ou un élève qui le peut d’écrire sa remarque pour lui. Pour les élèves n’en ayant pas l’initiative, les adultes pourront proposer à l’élève d’écrire un remarque pour lui suite à un évènement.

Sauf si la situation exige une action immédiate de la part de l’enseignant, toutes les remarques seront traitées lors du bilan de la semaine.

Pendant la journée, l’enseignant peut marquer le prénom d’un élève à côté d’un item s’il enfreint une règle de cet item, afin de le prévenir. A la fin de la journée, si le prénom est marqué deux fois, l’enseignant mettra un mot dans la boîte à remarques.

Des papiers spécifiques peuvent être utilisés par les enfants pour faire des interventions pendant le conseil de classe : métiers, projets, achats etc.

## Le bilan de la semaine

Le jour du bilan la boîte à remarques est ouverte et toutes les remarques sont lues par l’enseignant ou les élèves lecteurs. Les remarques sont collées au fur et à mesure dans le cahier du conseil de classe.

Elles sont commentées : pour chaque remarque positive il convient à l’ensemble de la classe de féliciter l’élève concerné voire de lui permettre d’accéder à la clé concernée.

Pour chaque remarque négative une solution sera cherchée par l’ensemble de la classe et un engagement pris par l’élève concerné, qui seront notés dans le cahier du conseil. Si la remarque négative concerne un manquement aux lois de la classe, l’élève sera destitué de la clé concernée. On note dans un endroit visible les pertes de droits subies par les élèves qui ont perdu des clés de façon à bien les faire appliquer pendant la semaine.

Les élèves qui ont plus de deux remarques importantes à propos d’un item, perdent la clé correspondante. Pour la regagner, il faut n’avoir aucune remarque à propos de cet item.

Suite au bilan, les cartes de « bon comportement » des élèves ayant la clé de la gentillesse ou du respect sont tamponnées. Au bout de dix tampons dans sa carte, l’élève reçoit une récompense. Les élèves qui ont « toutes leurs clés » reçoivent un « bon » qui leur permet par la suite de faire une demande exceptionnelle à l’enseignant : aller aux toilettes, emprunter un jeu, avoir un coloriage A3 etc.

Pour l’ensemble des élèves le « tableau des clés » présent dans le cahier du jour est complété par l’enseignant et à faire signer par les parents pour le jour de classe suivant.

## Les clés

Un tableau est affiché dans la classe comportant les noms des élèves et les 6 clés permettant d’ouvrir la porte de l’école : de devenir écolier.

Le système des clés est basé sur le principe que « la liberté de chacun s’arrête où commence celle des autres ». Les élèves peuvent gagner des libertés s’ils savent respecter les *autres* de manière générale : les personnes et leur environnement. S’ils ne savent pas respecter les libertés/droits des *autres*, ils sont eux-mêmes privés d’une partie de leurs libertés/droits pour ne pas déranger ou faire de mal aux *autres*.

Chaque clé représente une composante de l’identité d’écolier et donne ou retire de ce fait une liberté/droit à l’élève :

1. la **clé de la gentillesse** donne un tampon dans la carte chaque vendredi et est accordée aux élèves qui acceptent les différences des autres et ne se moquent pas, sont polis, proposent leur aide aux enfants et adultes, partagent le matériel, font attention aux autres.
2. la **clé du respect** donne un tampon dans la carte chaque vendredi et est accordée aux élèves qui écoutent les autres quand ils parlent, n’ont pas de mots, gestes ou regards de provocation envers les adultes, sont honnêtes et ne font pas preuve de violence physique.
3. la **clé du matériel** donne le droit d’emmener sa trousse à la maison et d’emprunter le matériel de la classe pendant la journée (jeux, feutres etc.) et est accordée aux élèves qui ne perdent pas le matériel de leur trousse, rangent leur casier et prennent soin du matériel de la classe.
4. la **clé des efforts** donne le droit de prendre un coloriage (2 par semaine maximum) dans le classeur de la maîtresse lorsqu’on a fini son travail, et est accordée aux élèves qui font des efforts dans leur travail pour ne pas refuser de travailler, se concentrer, écouter, essayer même si c’est difficile, s’appliquent et prennent soin de leur travail, essayent d’être autonomes.
5. la **clé du temps** donne le droit donne le droit de s’installer ailleurs qu’à sa table pendant son temps libre et est accordée aux élèves qui sont rangés à la sonnerie, vont aux toilettes à la récréation, sont prêts à travailler rapidement, prêts à partir à l’heure le soir ou pour la récréation, qui se mettent au travail rapidement, ne rêvassent pas, ne bâclent pas le travail.
6. **la clé du calme** donne le droit de prendre un jeu lorsqu’on a terminé son travail et est accordée au élèves qui se tiennent correctement en classe, ne gesticulent pas, ne se lèvent pas sans arrêt, ne font pas de bruits perturbateurs, ne cherchent pas a attirer l’attention de leurs camarades sur autre chose que l’activité en cours.

La porte de l’école est ouverte lorsque toutes les clés sont acquises. Elle peut donner accès à des privilèges (demande spécifique de l’élève, un « bon » lui est remis lors du conseil s’il a toutes ses clés, il peut l’utiliser plus tard ou tout de suite pour faire une demande à l’enseignant).

Une affiche récapitule les 5 lois de la classe, si ces règles d’or sont transgressées, l’élève concerné est sanctionné sans qu’on attende d’en parler au conseil.

# La gestion des comportements difficiles

Notes sur *Gestion de classes et d’élèves difficiles* de Jean-Claude Richoz

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **0 à 6 ans**Le permis et le défendu : obéissance imitative et imposée (pour ne pas être puni par l’autorité ou pour être récompensé) | **7 à 12 ans**Morale hétéronome : obéissance à l’adulte (pour être « bien vu », pour ne pas avoir à ressentir de la culpabilité face à la censure de l’autorité) | **12 à 20 ans**Morale autonome : intériorisée à soi-même (principes moraux et droits individuels puis développement de valeurs et principes moraux supérieurs à la loi) |

## Les trois phases de l’apprentissage des règles selon Kohlberg

## Établissement des règles selon Guillot

Pas de démarche de construction des règles en primaire car c’est l’âge de la morale hétéronome, les élèves ont besoin que les règles soient posées et explicitées par les adultes.

Pour que les règles soient légitimes et fassent sens, le maître doit être le garant institutionnel de la loi et son autorité ne vient pas des décisions des élèves mais de son statut.

Il faut donc distinguer les règles qui font loi (règles essentielles) et les règles normatives qui sont convenues entre les élèves et le maître pour faire fonctionner la classe (règles pratiques : déplacements, matériel, rituels, etc.).

Il faut les distinguer avec des affichages différents et avec des sanctions différentes.

## Les premières règles à expliciter

**La classe est un lieu de travail** : on y vient pour apprendre pas pour chahuter et il ne faut pas gaspiller sa chance.

**Les élèves obéissent à l’enseignant** : c’est le métier de l’enseignant d’enseigner, c’est lui qui est responsable et qui décide de tout ce qui se passe dans la classe car il sait ce qui est nécessaire pour apprendre plein de choses. Apprendre à obéir est important pour la suite de la vie et les élèves peuvent l’apprendre avec l’enseignant.

**Chaque élève a le droit d’apprendre** : ceux qui veulent travailler pourront le faire et l’enseignant sera le garant de cette règle et ceux qui empêchent ceux qui veulent travailler de le faire seront sanctionnés.

**L’enseignant a le droit et le devoir d’enseigner** : l’enseignant fait son travail parce qu’il a envie d’aider des enfants à faire des progrès, à grandir et pour partager de bons moments.

**Chacun est capable et a de la valeur** : chaque enfant de la classe a des difficultés et des points forts mais personne n’est « nul ». Tout le monde sait faire des choses, et peut en apprendre de nouvelles et ce ne sont pas les mêmes choses pour tout le monde.

**Chacun doit se sentir en sécurité pour pouvoir travailler** : si on ne se sent pas bien, si on a peur, si on est angoissé, si on a de la peine, il est difficile de travailler. L’enseignant ne laissera pas des élèves de la classe faire des choses qui pourraient empêcher quelqu’un de se sentir bien pour pouvoir travailler.

## Recadrage éducatif

Si un élève pose problème, prendre l’enfant à part, avec le directeur ou avec l’AVS de la classe pour être deux adultes. Expliquer pourquoi on a choisi de lui parler, indiquer précisément les comportements qui posent problème, dire que ça ne sera désormais plus possible et que si jamais il les reproduisait il y aurait immédiatement sanction et expliciter cette sanction. Par la suite, appliquer systématiquement la sanction face à toute transgression et parallèlement soigner la relation affective en montrant qu’on croit qu’il va réussir à changer d’attitude et qu’on est là pour l’aider à le faire.

Si au bout de deux mois il n’y a pas d’effet, il faut transférer le problème vers l’administration pour mettre les parents devant leurs responsabilités.

## Les sanctions par ordre proportionnel à la gravité de la transgression

* Sanctions données immédiatement pour les problèmes d’indiscipline mineurs de bavardage, agitation etc. :
1. **se lever et rester debout 5 minutes** derrière son pupitre, les mains dans le dos se rasseoir ensuite si on est prêt à travailler.
2. **isoler** l’élève du groupe (à sa place si on est ailleurs, sur une chaise à part si on est aux pupitres) jusqu’à ce que l’enseignant fasse signe de revenir.
3. **isoler l’enfant de toute interaction sociale** (chaise tournée vers le mur), en lui disant les yeux dans les yeux à sa hauteur qu’il est puni car il n’a pas respecté telle règle. Lui dire de réfléchir et de se calmer et donner un temps de punition au terme duquel l’enfant pourra revenir dans le groupe. 1 minute d’isolement par année d’âge environ. S’entretenir avec l’élève : pourquoi étais-tu énervé ? Est-ce que tu sais pourquoi tu as été puni ? Est-ce que tu à quelque chose à me dire/à dire à la classe ? Qu’est-ce qui va se passer si tu recommences ?

NB : si l’élève continue de déranger on remet le temps au début à chaque intervention, s’il se lève « tu te lèves parce que tu veux qu’on aille appeler chez toi ? » (la cas échéant le faire et lui passer ses parents après un bref entretien).

* Sanctions différées pour des transgressions plus graves :
1. **priver l’enfant de l’exercice d’un droit** (droits dans la classe)
2. donner un **travail supplémentaire** à un moment opportun de la journée, après la réalisation du travail, clore la sanction en renouant la relation : encouragements à respecter les règles de la classe et confiance dans sa capacité à le faire.
3. **travail supplémentaire à faire à la maison** et à faire signer des parents.
4. priver l’enfant d’une activité intéressante et appréciée
5. **mise à l’écart** dans une autre classe ou dans le bureau du directeur sans rien à faire si ce n’est réfléchir à son comportement, avoir ensuite un échange qui l’amène à prendre conscience de ses responsabilités

Processus de mise en œuvre des sanctions pour les transgressions graves

1. **constater** une infraction
2. **prévenir** l’élève qu’il y aura une sanction car une règle n’a pas été respectée et qu’on donnera cette sanction à la fin de la leçon, du travail en cour etc.
3. à un moment opportun, **s’entretenir** avec l’élève : demander une explication du comportement, indiquer la sanction décidée. Faire prendre conscience à l’élève de la gravité de ses actes, du tort qu’il se fait à lui-même, à l’enseignant et à ses camarades.
4. l’élève **accomplit** la sanction sous la responsabilité de celui qui l’a donnée.
5. **s’entretenir** avec l’élève : demander s’il a quelque chose à dire, rappeler les comportements attendus en classe, chercher des moyens d’améliorer son comportement et l’assurer de la confiance que l’on place en lui pour y arriver.

## Réagir en cas de situation d’insolence

1. marquer son **étonnement** : « pardon ? » ou « quoi ? » très calmement et en fixant l’élève. Silence de 2/3 secondes. « Pardon ? » sur un ton ou plus fort ou plus doux et en s’approchant de l’élève (sauf en situation d’agression) 🡪 pour secouer l’élève en lui montrant qu’il a dit ou fait quelque chose d’inapproprié.
2. silence de 2/3 secondes. « **Répète** ce que tu as dis ? » ou « qu’est-ce que tu viens de faire ? » toujours très calme, mais en le répétant plus fermement si l’élève ne répond pas et en jouant sur le poids du silence.
3. après réponse « **c’est bien ce que** j’ai entendu/vu/qu’on m’a dit ». Si pas de réponse : « **Tu ne veux pas répéter** ce que tu as dit/fait ? Ce n’est pas grave, je vais dire moi-même ce que j’ai vu/entendu. »
4. «est-ce que tu sais comment s’appelle la manière dont tu viens de parler/agir ? » 2/3 secondes d’attente puis « **cela s’appelle de l’insolence/violence**, ce n’est pas une façon correcte de parler/agir avec les autres. »
5. « **présente des excuse**s maintenant que tu as compris. » Ne pas accepter « je m’excuse » mais obliger « je vous demande de m’excuser » ou « excusez-moi »
6. clore la séquence avec « **J’accepte tes excuses**, c’est en ordre et fais attention à partir de maintenant. »

## Réagir en cas de situation plus grave

1. **fixer** pesamment l’élève sans rien dire, le visage fermé, respirer profondément en se posant bien dans sa verticalité : droit, sans appui, en débloquant les épaules, le cou et les hanches.
2. après quelques secondes « **ce que tu viens de dire/faire est grave**…(silence pesant)…même très grave…(silence pesant). Tu n’as pas respecté une règle de la classe qui est pourtant très claire entre nous, il va y avoir un prix à payer pour ce comportement inadmissible. **Je vais réfléchir à ta punition et je te la donnerai plus tard**. »
3. éventuellement si c’est très grave et de façon exceptionnelle, dire qu’on refuse de continuer de faire classe dans ses conditions et demander aux enfants de travailler sur fiche en silence.
4. **donner la sanction** et s’entretenir avec l’élève

## Réagir face à un refus d’obtempérer

* Dans les situations où l’élève ne bouge pas :
1. Dans les situations de refus d’obéir, se mettre au niveau de l’enfant et dire « je t’ai demandé de…, tu ne l’as pas fait/tu as refusé. Il y a quelque chose que tu as oublié. Est-ce que tu sais ce que tu as oublié ? »
2. Laisser l’enfant réfléchir et répondre. Puis, « Tu as oublié qu’à l’école c’est moi qui décide et que les enfants doivent m’obéir, parce que c’est important et normal d’obéir à sa maîtresse. Tu semble avoir oublié cette règle alors je te la rappelle. Tu vas donc faire ce que j’ai dit. »
3. Si l’enfant n’obtempère toujours pas « je compte jusqu’à 3 ».
4. Si toujours rien, prendre fermement l’enfant par la main, l’amener dans le coin de punition et lui rappeler qu’il a refusé d’obéir à plusieurs reprises et qu’il est donc puni.
* Si l’élève répond insolemment pour signifier son refus :
1. « est-ce que tu as dis que… » Si le message est fidèle, l’élève confirme l’avoir dit.
2. « Est-ce que tu te rends compte de ce qui se passe ? (silence pesant) Est-ce que tu sais ce qui arrive ? (silence pesant) Est-ce que tu refuses toujours de m’obéir ? Est-ce que c’est ton dernier mot ? »
3. « Je vais te dire ce qui ce passe : je t’ai demandé de…. et tu as refusé. Je n’ai pas envie de rentrer en conflit avec toi à cause de ça. Tu peux continuer de refuser mais tu devras en assumer les conséquences. Il existe des règles dans cette classe et elles sont valables pour toi. Je te laisse le temps de réfléchir jusqu’à … et après si tu refuses toujours de faire ce que je t’ai demandé je vais t’emmener chez le directeur. »